

Conseil des délégués du lundi 14 décembre 2020

Présents :

Lara (GS), Camille (CP), Hugo (CE1), Laly (CE2), Camille (CM1), Icare (CM2) et Mme Petit (directrice).

NB : Pas de délégués en maternelle pour l'instant en ce début d'année.



Voici les remontées des élèves suite aux discussions engagées dans chacune des classes :

1) Classe des GS/CP :

- Pas de remontée de la part des élèves à l'exception du fait qu'ils souhaiteraient avoir une balançoire dans l'école.

Réponse apportée par Mme Petit : Les balançoires peuvent présenter un risque pour les enfants qui n'en feraient pas un bon usage et ne seraient pas validées par la commission chargée des jeux sur l'école. Pas de suite possible donc pour cette demande.

2) Classe des CE :

- Les CE souhaiteraient avoir de l'eau chaude dans les sanitaires « des grands ».
Réponse apportée par Mme Petit : Une demande pourra être faite à la mairie.
- Les CE voudraient que le rebord du bac à cailloux soit réparé (une planche du dessus s'enlève).
Réponse apportée par Mme Petit : Un mail sera envoyé à la mairie à ce propos dans la semaine.
- Les CE souhaiteraient avoir des raquettes de ping-pong neuves.
Réponse apportée par Mme Petit : Il y en a dans la réserve. Inutile donc d'en acheter.

3) Classe des CM :

a. Pour le foot :

- Lorsque les CM jouent au foot, le ballon atterrit parfois chez la voisine, Madame Rapeau. Ils se demandent donc si le grillage existant pourrait être prolongé de façon à éviter cela (bien qu'ils apprécient le fait que Mme Rapeau leur renvoie les ballons et qu'ils aiment échanger avec elle, à l'occasion).
Réponse apportée par Mme Petit : Une demande pourra être faite à la mairie.

- Les CM souhaiteraient un filet à mettre dans les buts de foot pour qu'ils puissent récupérer plus facilement les ballons. Pour éviter que les plus jeunes ne jouent avec ou ne se blessent, ils proposent que ce filet soit démontable (qu'il puisse se mettre et s'enlever en cas de besoin lors des récréations des plus grands uniquement).

Réponse apportée par Mme Petit : Une demande pourrait être faite à la SEP, si cela n'est pas considéré comme « un accessoire à risque » dans une cour d'école.

- Les CM déplorent le fait qu'il y ait des trous sur le terrain de foot. Ils trouvent cela dangereux et craignent des blessures à cause de cela. Ils demandent donc à ce qu'ils soient rebouchés.

Réponse apportée par Mme Petit : Une demande pourra être faite à la mairie.

b. Pour l'embellissement du préau et des cours :

- Les CM souhaiteraient un rangement pour les balles et les ballons sous le préau plus costaud que la caisse en carton qui est cassée et s'effrite.

Réponse apportée par Mme Petit : Il faut utiliser les filets mis à disposition pour le stockage des ballons non utilisés. Un grand bac en plastique pourra être mis en place (voire acheté sur le budget commun aux 4 classes s'il n'y en a pas sur l'école) pour ranger les autres ballons.

- Lors de leur visite à l'exposition proposée par la mairie dans le cadre des Journées du Patrimoine, les CM avaient découvert dans une vidéo que la grande cour était très colorée il y a quelques années. Ils souhaiteraient ainsi que la grande cour retrouve ce cachet et donc que le mur à côté du bac à sable soit repeint, ainsi que les marches qui mènent à la bibliothèque.

Réponse apportée par Mme Petit : Une demande pourra être faite à la SEP. Il faudra voir comment financer la peinture (Budget mairie ? Budget SEP ?).

c. Pour la cantine :

- Certains CM se plaignent d'être obligés de manger des plats même s'ils ne les aiment pas.

Réponse apportée par Mme Petit : Les élèves ayant la possibilité de se servir eux-mêmes, il est préférable de goûter l'équivalent d'une cuillère à café.

- Des CM se sont plaints de l'attitude d'un des agents à la cantine.

Réponse apportée par Mme Petit : Les élèves doivent bien se tenir à la cantine, ce qui semble ne pas être le cas pour certains enfants. Il est important de se montrer respectueux envers le personnel, et de tenir compte du règlement de la cantine.

Madame Petit prend cependant en compte les remarques faites par les enfants sur l'agent en question et va mettre Madame Turpeau, conseillère municipale chargée des affaires scolaires et responsable du personnel de la cantine, au courant, afin que des mesures soient prises.